

Communiqu  de presse

Les membres du Pool Ethique Clinique sont nomm s

L'Assembl e a suivi les recommandations de la commission de s lection

L'Assembl e des adh rents au Pool Ethique Clinique a nomm  aujourd'hui les membres de cet organe ind pendant. Me G raldine Gianadda, avocate et charg e d'enseignement   la HES-SO, a  t   lue   la pr sidence du Pool Ethique Clinique valaisan des soins de longue dur e. Prof. Dr. Fran ois-Xavier Puthallaz, Dr. Johan Rochel, Genevi ve D l ze et Dr. med. Bernard De Bruijn apporteront leurs expertises dans ce nouvel organe qui d butera ses activit s   l'automne 2018.

Nomination des membres du Pool Ethique Clinique

Suite   la d cision de l'Assembl e g n rale du 12 d cembre 2017 de mettre en place un tel organe, l'Assembl e des adh rents a proc d  aujourd'hui   la nomination des membres de ce Pool Ethique Clinique. A la suite des parutions officielles, une cinquantaine de candidatures ont  t  d pos es. Une commission de s lection a travaill  sur les dossiers et a arr t  une composition retenue. Aujourd'hui, les membres du Pool Ethique Clinique suivants ont  t  officiellement nomm s :

- *Me. G raldine Gianadda* est avocate aupr s de l' tude de Me S bastien Fanti et charg e d'enseignement (Droit et protection de l'enfant et l'adulte)   la HES-SO. Elle fut  galement procureur   l'office central du Minist re Public   Sion et juge d'instruction. Me. G raldine Gianadda a  t  nomm e Pr sidente du Pool Ethique Clinique.
- *Le Prof. Dr. Fran ois-Xavier Putallaz* est professeur titulaire   l'Universit  de Fribourg et enseigne aussi   Sion. Membre de la Commission nationale d' thique et de la Commission d' thique clinique de l'H pital du Valais, il est  galement connu pour ses ouvrages de philosophie.
- *Le Dr. Johan Rochel* est le fondateur de Ethix : Laboratoire d' thique de l'innovation. Titulaire d'un doctorat en droit et d'un master en philosophie, il assume la fonction de course leader   l'Universit  de Z rich et de membre de la commission f d rale pour l'enfance et la jeunesse.
- *Mme. Genevi ve D l ze* a exerc  comme infirmi re-chef e dans un EMS valaisan. Actuellement secr taire g n rale d'Alzheimer Valais, cette infirmi re sp cialiste clinique en g riatrie est  galement enseignante vacataire   la HES-SO dans le cadre du CAS en psycho-g riatrie.
- Le Dr. med. Bernard De Bruijn est sp cialiste en m decine interne g n rale FMH. Il b n ficie d'une riche exp rience professionnelle internationale, notamment en Hollande. Actuellement, il pratique   H r mence et collabore avec un EMS valaisan en tant que m decin-r pondant.

Pour rappel, le cahier des charges de ce pool d'éthique clinique prévoyait qu'au moins un juriste ou un avocat, un éthicien ou un philosophe, un médecin gériatre et un soignant soient intégrés dans cet organe.

Travaux et perspectives

Le Pool Ethique Clinique débutera ses activités à l'automne 2018. Outre les requêtes provenant des résidents, du personnel et des EMS, les membres de cet organe travailleront à l'élaboration d'une charte éthique commune, à l'animation d'ateliers de promotion des valeurs éthiques dans les institutions ainsi qu'à la rédaction de recommandations écrites concernant des situations générales.

A terme, la volonté des adhérents est également d'attirer, par la qualité des prestations fournies, d'autres institutions actives tant dans le domaine des soins de longue durée que dans le domaine du social.

Contact à disposition de la presse

Arnaud Schaller, secrétaire général de l'AVALEMS, 079 953 20 52, arnaud.schaller@avalems.ch